

VTT COMPIEGNOIS

(DU 01/09/202x AU 31/08/202x+1)



PROCEDURE D'INSCRIPTION Nouveaux adhérents

Avec la rentrée, c'est le moment des bonnes résolutions : on se réoxygène !

Étapes et démarches

Les liens vers tous les documents mentionnés dans cette procédure se trouvent dans la rubrique adhésion du www.vttcompiengnois.fr

1) Compléter la fiche de règlement du club :

- a. choisir la version adulte ou mineur,
- b. remplir toutes les cases en jaune, dater, signer, scanner/photographier/sauvegarder avec vosre prénom et nom dans le titre du document

2) Questionnaire de santé

- a. depuis 2022, le certificat médical n'est plus obligatoire sauf si la réponse au questionnaire de santé obligatoire vous l'indique.

3) Compléter la demande de licence Ufolep (formulaire électronique ou manuel)

- a. remplir tous les champs et choisir son option d'assurance
- b. signer, dater dans le cadre 'signature', puis enregistrer avec prénom et nom dans le titre du document

Quand ces 3 démarches sont effectuées avec soin, scanner l'ensemble (idéal en pdf) et **envoyer par email la fiche de règlement ET la demande de licence** au secrétaire du club secretaire@vttcompiengnois.fr ; dans cet email, merci d'indiquer le 'Groupe de niveau' auquel vous presentez adhérer.

Notes :

- 1) N'envoyez pas le questionnaire médical confidentiel, sauf si besoin d'un certificat médical que vous envoyez alors aussi au secrétaire avec les 2 autres pièce
- 2) Si vous bénéficiez d'un PassSport jeune (voir Tarif), joignez-le aux documents dans le même email
- 3) Pour vous préparer, consultez le fichier 'B4-Équipement recommandé'.

4) **Dès réception de vos documents dûment complétés et signés, nous vous enverrons le RIB du club par email et il faudra alors immédiatement verser votre cotisation annuelle afin de vous inscrire.**

Référez-vous à la rubrique 'Tarif' et calculez le montant correspondant à votre cas : loisir ou compétition, option d'assurance, bénéfice d'un PassSport : dans le Tarif, retrouvez tous les liens vers l'assurance et les PassSports le cas échéant.

Après ces quatre étapes obligatoires, vous obtiendrez votre licence et,

à bientôt au Carrefour Royal le dimanche à 8h50 !

Sur le parking à droite, au bout de l'avenue du Baron Roger de Soultrait, à Compiègne